

L'association des Juristes

progressistes vaudois est la section cantonale de l'association des Juristes démocrates de Suisse

(JDS) – Demokratische Juristinnen und Juristen der Schweiz (DJS)

Créée en 1978, l'association faitière des Juristes démocrates de Suisse a notamment pour but de défendre les

droits et libertés démocratiques,

l'accès des justiciables aux tribunaux

et aux instances administratives,

l'égalité des sexes ainsi que la solidarité

avec les plus démunis. Pour réaliser

ces buts, l'association a non seulement

créé le magazine *Plädoyer*, mais

organise également des journées de

formation et des congrès sur des

questions de politique du droit.

Ces manifestations sont publiques.

Der Dachverband « Demokratische

Juristinnen und Juristen der

Schweiz » besteht seit 1978 und fördert

namentlich dem Ausbau

der demokratischen Rechte

und Freiheiten, den Zugang der

Rechtsuchenden zu Gerichten

und Verwaltungsböörden,

die Gleichberechtigung der

Geschlechter sowie die Solidarität

mit Benachteiligten.

Zur Verwirklichung dieser Ziele

haben die DJS nicht nur das

Magazin Plädoyer ins Leben

gerufen (beute durch den von der

DJS beauftragten Verein Plädoyer

herausgegeben), sondern organisieren

auch öffentliche Weiterbildungs-

tagungen und Kongresse mit

rechtspolitischen Inhalten.

Séminaire biennal des Juristes progressistes vaudois

Juristes progressistes vaudois

Vous avez le droit

de garder le silence...

Jeudi 16 février 2012

Université de Lausanne

Dorigny – Anthropole

Auditoire 1031

Bilan de la nouvelle procédure pénale dans le canton de Vaud
avec quelques-un·e·s de ses protagonistes

8 h – 8 h 30

Accueil

8 h 30

Présentation de la journée

8 h 45

Point de vue du Ministère public

Laurent Maye

procureur à Lausanne

9 h 30

Point de vue de l'avocat.e

Fabien Mingard

avocat à Lausanne

10 h 15

Pause

10 h 30

Point de vue du juge du Tribunal
des mesures de contrainte

Sabine Derisbourg

présidente du Tribunal des mesures
de contrainte

11 h 15

Point de vue du juge de 1^{re} instance

Thomas de Montvallon

président de la Chambre pénale
du Tribunal d'arrondissement de Lausanne

12 h – 13 h 45

Repas sur le campus de l'Université

14 h

Point de vue du juge du Tribunal
des mineurs

Christophe Maillard

président au Tribunal des mineurs

14 h 45

Point de vue du juge de 2^e instance

Joël Krieger

Président à la Chambre des recours pénale
du Tribunal cantonal

15 h 30

Discussion

16 h 30

Apéritif

Conditions générales

INSCRIPTION

Les inscriptions doivent être faites en retournant le bulletin d'inscription ci-joint d'ici au 15 janvier 2012 au plus tard. L'inscription est définitive.

CONFIRMATION – PAIEMENT

Une confirmation sous forme de courrier électronique avec indication des coordonnées de paiement vous parviendra dès réception de votre bulletin d'inscription.

FRAIS D'INSCRIPTION

fr. 110 par personne inscrite
60 pour les membres des juristes progressistes vaudois, des juristes démocrates de Suisse et les avocat.e-s stagiaires
30 pour les étudiant.e-s et les personnes sans activité lucrative

FRAIS DE REPAS

(eau minérale comprise)
fr. 40 par personne devront être acquittés au moment du paiement des frais d'inscription

EMPLACEMENT – ACCÈS

La journée d'étude se déroulera à l'Université de Lausanne, à Dorigny, dans le bâtiment Anthropole, auditoire 1031.

Accès en train

Depuis la gare de Lausanne, prendre le métro m2 à la station *Lausanne-Gare* en direction *Croisettes* et descendre à la première station *Lausanne-Flon* ou se rendre à pied jusqu'à la station *Lausanne-Flon*, puis le métro m1 direction *Renens-Gare* et descendre à la station *UNIL-Dorigny*.

Accès en voiture

Prendre la bretelle autoroutière de Lausanne-Sud jusqu'à la sortie *UNIL-EPFL*; suivre ensuite la direction *UNIL-Dorigny*.

RENSEIGNEMENTS

COMPLÉMENTAIRES S'ADRESSER À

Juristes progressistes vaudois
M^{re} Patrick Mangold, président
Case postale 6569
1002 Lausanne
T +41 21 310 48 80
info@juristesprogressistesvaudois.ch

Inscription

Nom _____ Prénom _____

Société _____ Profession _____

Adresse _____

NPA _____ Lieu _____

Courriel _____ @ _____

Tél. privé _____ Tél. prof. _____

Je prendrai part au séminaire
du 16 février 2012

Je prendrai part également
au repas de midi

Membre ou avocat·e stagiaire

- oui
- non

Etudiant·e ou sans activité lucrative

- oui
- non

Merci de n'inscrire
qu'une personne par bulletin
et de faire des photocopies
en cas d'inscriptions multiples

Renvoyer le bulletin détachable
à l'adresse mentionnée ci-dessus

Affranchir
SVP

Juristes progressistes vaudois
Case postale 6569
1002 Lausanne
